

Questions orales

Une voix: Que répondez-vous à la question?

M. Trudeau: Il n'a plus la chance d'y participer maintenant, et cherche à introduire ici une partie du débat. Il s'agit d'arguments, monsieur l'Orateur. Nous avons déjà discuté du budget et continuerons de le faire pendant deux jours encore...

M. Stevens: Quand allez-vous y participer?

Une voix: Vous n'y avez pas encore participé.

M. Trudeau: Si le député a de bonnes suggestions à faire, il parviendra à en convaincre quelques collègues qui pourront alors les glisser dans leurs discours, mais j'en doute.

LE TAUX ÉLEVÉ D'INFLATION

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Préparez-vous les gars, la voici! Étant donné que le taux d'inflation atteint presque 9 p. 100, qu'il a augmenté régulièrement et que tout porte à croire qu'il continuera d'augmenter, et étant donné que des indices laissent croire que la législature actuelle tire à sa fin et qu'il y aura des élections générales, le premier ministre donnerait-il à la Chambre une dernière et passionnante démonstration de la façon dont il juge l'inflation?

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS—L'ÉTUDE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (environnement). Récemment, des reportages journalistiques sur le degré de pollution de la rivière des Outaouais ont signalé qu'une étude fédérale-provinciale effectuée par les gouvernements canadien, ontarien et québécois, avait démontré l'existence d'énormes quantités de phosphore et de mercure dans les eaux de la rivière des Outaouais.

Étant donné que cette étude n'a pas encore été rendue publique et que cela crée de graves problèmes d'hygiène pour toutes les localités dont l'approvisionnement en eau dépend de cette rivière, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a reçu un tel rapport et, dans l'affirmative, quand il prévoit le rendre public afin d'accélérer la lutte contre la pollution de la rivière des Outaouais?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Monsieur l'Orateur, je suis au courant de l'existence de ce rapport. Nous procédons actuellement à des consultations auprès du ministre de l'Environnement de la province de Québec au sujet de certains aspects du rapport. Il a fait quelques observations concernant l'exactitude de certaines des conclusions. Je m'attends à recevoir sa réponse très bientôt; nous rendrons alors le rapport public.

[M. Trudeau.]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA DIFFUSION D'UN PROJET DE LOI RELATIF À UN ORGANISME DE SURVEILLANCE DE L'INFLATION

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'espère que ma question illustrera la ténacité dont il faut faire preuve pour obtenir une réponse du ministre de la Justice. Il y a huit semaines, je l'ai interrogé sur le projet de loi visant à créer un organisme de surveillance de l'inflation. Il m'a alors répondu qu'il devrait se renseigner pour pouvoir me répondre. Il y a deux semaines, il a dit, par suite d'un avis, qu'il s'était mis en devoir d'obtenir ces renseignements, qu'il les obtiendrait sous peu et qu'il me les communiquerait. La semaine dernière, son secrétariat...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Si le député a une question à poser, je le prierais de le faire.

M. Clarke: Je lui redemande donc qui a ordonné à M. D. Maurais de rédiger ce projet de loi, et qui en a autorisé la diffusion dans tout le pays?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je suis étonné de la ténacité du député au sujet d'une question insignifiante ce qui, bien entendu, est la caractéristique de ses états de service dans sa circonscription...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Au moins il se représentera.

Des voix: Oh, oh!

M. Basford: L'avant-projet dont parle le député a été préparé par un fonctionnaire de mon ministère conformément aux directives des hauts fonctionnaires du ministère des Finances. Il tient compte en partie—je dis bien «en partie»—d'une décision du cabinet selon laquelle nous devons évidemment préparer diverses propositions relatives à la suppression du programme de contrôle. Les directives données au rédacteur vont au-delà de la décision du cabinet. Il s'agissait d'une ébauche fournie aux hauts fonctionnaires du ministère des Finances qui l'ont débattue avec les fonctionnaires provinciaux des finances par suite du nouveau climat qui règne dans le domaine des relations fédérales-provinciales.

L'avant-projet de loi auquel le député fait allusion ne reflète manifestement pas la politique du gouvernement, puisque nous avons présenté une autre mesure. Grâce à l'étroite collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces, nous sommes arrivés à des ententes différentes au sujet de la période d'après-contrôle.

M. Clarke: Monsieur l'Orateur, je suis scandalisé de constater que le ministre juge insignifiants des avant-projets de loi qui circulent dans le pays. Le ministre de la Justice nous avoue-t-il maintenant que le ministre des Finances a menti au comité en affirmant qu'il ne savait rien à propos de cette mesure, alors qu'elle aurait, semble-t-il, été élaborée au ministère des Finances?

M. Basford: Monsieur l'Orateur, j'ignore ce que mon collègue a déclaré au comité des Finances. Autant que je sache, il est possible que l'avant-projet de loi auquel le député fait allusion n'ait jamais été soumis aux ministres parce que, je le répète, il n'a jamais représenté la politique du gouvernement.